



Communiqué de presse du vendredi 26 janvier 2018

La sécurité sociale appartient aux personnes qui y contribuent, pas aux hommes politiques

La MC/CM, la CSC-ACV, le MOC/Beweging.net s'insurgent contre les discours populistes et mensongers qui tendent à faire croire que l'accueil des migrants met le niveau actuel de la sécurité sociale en péril. Ce ne sont pas les réfugiés qui menacent notre protection sociale mais bien le gouvernement fédéral qui l'ampute de ses recettes, lui impose de lourdes économies et entreprend des réformes qui précarisent les ayant-droits.

Récemment, la sécurité sociale s'est invitée dans les débats publics sur les flux migratoires et l'accueil des migrants dans notre pays. Le discours du grand péril est connu : *"Ce sont les étrangers - ou plutôt ici les migrants - qui profitent de la sécurité sociale. Ouvrir nos frontières aux migrants, c'est dès lors prendre le risque de mettre ce système de solidarité en péril, ce qui réduira inévitablement notre niveau de vie"*.

La MC/CM, la CSC-ACV, le MOC/Beweging.net dénoncent ces raccourcis démagogiques. Il ne faut pas s'y tromper : ceux qui utilisent de tels arguments et se présentent comme les défenseurs d'un chef d'œuvre en péril sont, en réalité, ceux qui cherchent à affaiblir la solidarité et à détricoter les droits sociaux car ils portent une vision ultra-libérale de la société.

MC/CM, CSC-ACV et MOC/Beweging.net tiennent à remettre les pendules à l'heure :

- La sécurité sociale appartient avant tout aux personnes qui y contribuent. Pas aux hommes et femmes politiques cherchant à l'instrumentaliser. Notre système d'assurances sociales est financé de manière prépondérante par les cotisations sociales des employeurs et des travailleurs et ensuite par des taxes et autres recettes fiscales de l'État fédéral.
- L'immigration ne coûte pas, elle rapporte. Contrairement aux idées reçues, les migrants n'ont pas droit à la sécurité sociale belge tant qu'ils n'y cotisent pas. L'accès à des soins de santé urgents et à une aide matérielle est strictement réglementé et justifié d'un point de vue éthique et humain. Sur le plan budgétaire, les sommes en jeu sont dérisoires au regard des 80 milliards d'euros que brasse chaque année la sécurité sociale. Par exemple, moins de 50 millions d'euros sont consacrés par l'État fédéral à l'aide médicale urgente. Par contre, il est prouvé que les personnes issues de l'immigration "rapportent" en fait plus qu'elles ne coûtent. Une étude comparative de l'OCDE souligne qu'en Belgique, l'effet fiscal et budgétaire des immigrés avoisinerait en moyenne 3.500 euros par an, ce qui représenterait près de 1 % du PIB.

- La vraie menace qui pèse sur la sécurité sociale vient de l'intérieur et non de l'extérieur. Ce sont les mesures prises par le gouvernement fédéral qui la fragilisent et mettent à mal les droits sociaux. Ainsi, la réduction substantielle des cotisations patronales décidée dans le cadre du tax-shift a amputé gravement les recettes de la sécurité sociale. Cela a entraîné des mesures d'économies dans les dépenses, en particulier dans le secteur des soins de santé/indemnités, dans l'assurance chômage et dans les pensions. De plus, le financement du tax-shift n'est pas couvert pour au moins 4,8 milliards d'euros. Le risque est donc immense que cette facture soit présentée plus tard aux mêmes travailleurs et assurés sociaux.
- Les flux migratoires ne sont pas prêts de se tarir. Les conflits armés, les persécutions, les disparités économiques, les catastrophes climatiques... ont, de tous temps, obligé des populations à s'exiler.

La MC/CM, la CSC-ACV et le MOC/Beweging.net plaident pour que le gouvernement belge donne de vraies réponses à long terme aux enjeux de la sécurité sociale et à l'enjeu migratoire. C'est la solidarité et non le repli sur soi qui doit présider à ces choix politiques.

Contacts presse :

MOC : Nicolas Roelens, attaché de presse - nicolas.roelens@moc.be -, 0485/89.83.95

MC : Joëlle Delvaux, attachée de presse – joelle.delvaux@mc.be - 0473/52.77.37

CSC : François Reman, attaché de presse - francois.reman@acv-csc.be - 0488/25.78.41